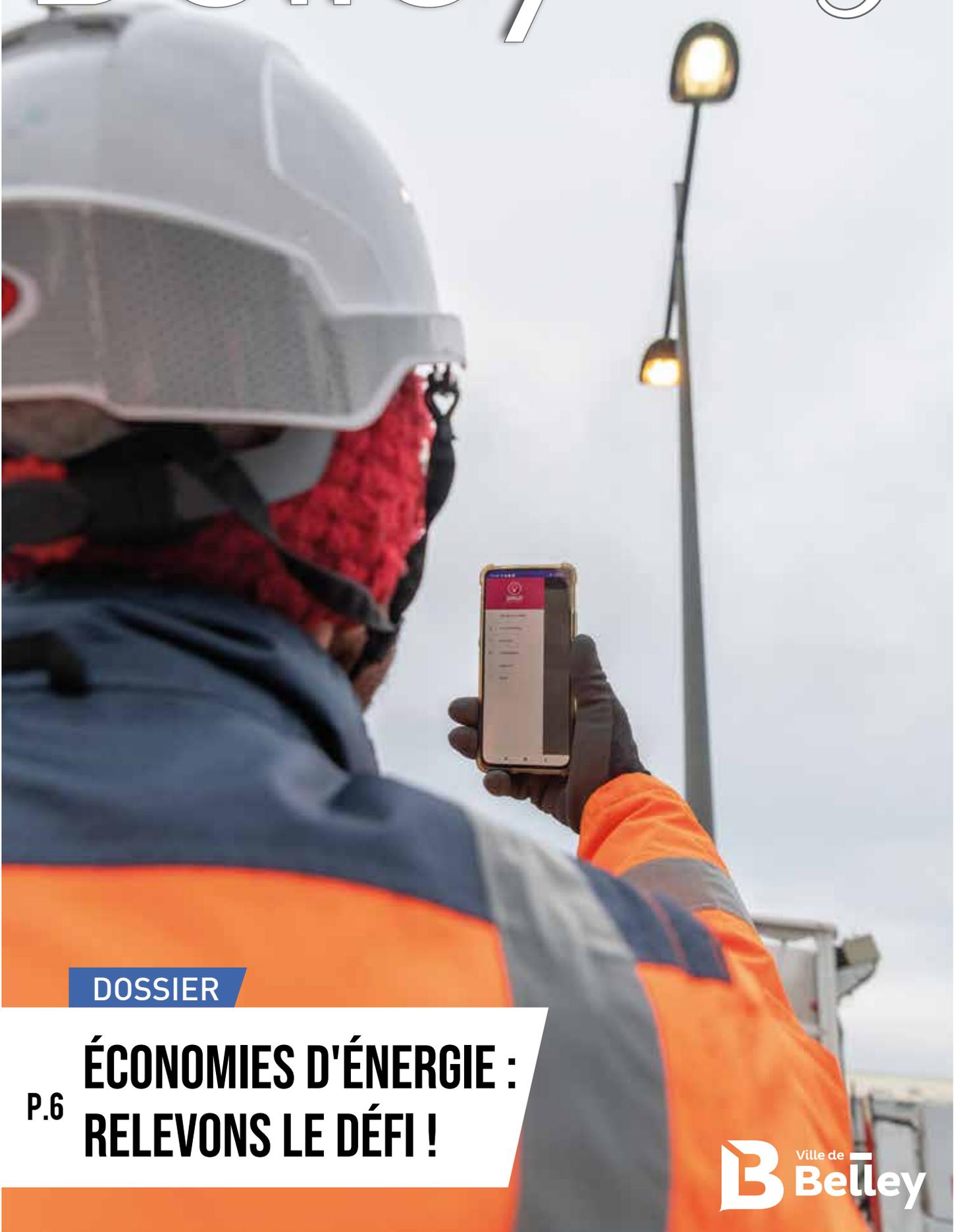


Belleymag'

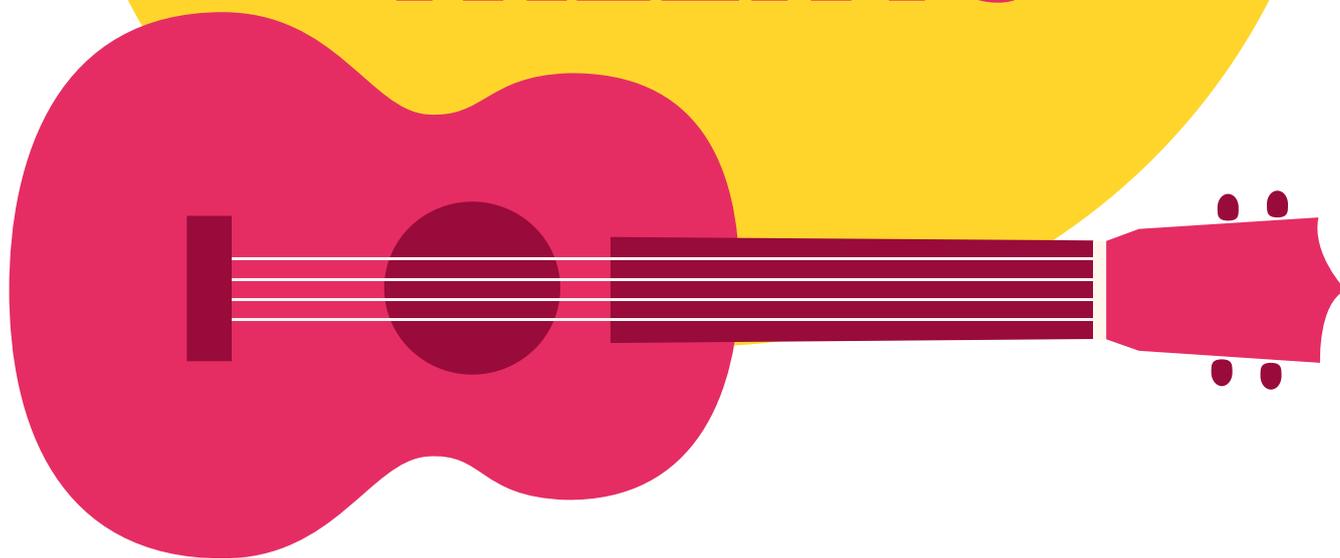


DOSSIER

P.6
**ÉCONOMIES D'ÉNERGIE :
RELEVONS LE DÉFI !**



LA 6^E ÉDITION DE
**LA SOIRÉE
DES
JEUNES
TALENTS**



L'Intégral

422 avenue Hoff
Entrée libre

JE. 27 AVRIL

dès 19 h

Edito



Dimitri LAHUERTA

Maire de Belley

Inauguration réservoir de Champeillon

1^{er} décembre 2022



2023 sera l'année des grands chantiers de notre programme de revitalisation globale de la ville avec le démarrage très attendu de la Plaine sportive qui verra aussi, à la suite de la décision prise le 8 septembre 2022 par le conseil communautaire de Bugey-Sud, le projet de réhabilitation de la piscine de cœur de ville sur le tènement actuel de cet équipement. C'est aussi le grand programme de renouvellement "Nouvel élan cœur de ville" qui commence cette année avec les travaux de la place Baudin et ses abords, les travaux ou les lancements d'appel à projets sur les friches (ex Tanneur, Bar des aigles, Percevaux) rachetées par la Ville via notre partenaire l'EPF (Établissement Public Foncier). La future requalification du quartier du Chapitre qui comprend l'ancienne crèche, le presbytère, propriété de la Ville et l'école Marguerite-Marie, propriété de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph. Ensemble, avec l'appui d'urbanistes, d'architectes et de juristes, nous rédigerons les grandes orientations de ce tènement pour ensuite identifier le meilleur porteur de projet qui redonnera de la vie à ce quartier historique de Belley. L'étude d'aménagement du parvis de la cathédrale, propriété de la Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles), et de ses abords ne sera pas en reste avec un travail concerté entre cet acteur et les habitants. Le quartier de l'Amitié devra faire l'objet de négociations et de décisions importantes avec déjà des grands principes d'aménagements pensés avec Dynacité, partenaire incontournable sur ce secteur.

La concrétisation prochaine de nos projets témoigne d'une véritable dynamique pour notre ville et confirme notre volonté qui est celle de montrer que, malgré les obstacles, Belley est une ville qui réussit et qui est de plus en plus attractive.

Autre dossier majeur pour Belley et le territoire au menu de 2023 : le travail sur les flux routiers de Bugey Sud avec le Département et coordonné par la communauté de communes. Après l'accord du schéma de principe par les maires et les acteurs économiques du territoire concernés par ces flux, à nous d'œuvrer sur notre partie, notamment la route des Écassaz et la sécurisation du collège, avec l'appui d'urbanistes et de techniciens de la route. C'est pour finir, des solutions sur la mobilité intramuros qui seront identifiées en lien étroit avec la CC Bugey-Sud et la Région Auvergne-Rhône Alpes qui s'appuieront sur notre enquête mobilité initiée en 2022 et réalisée auprès des Belleysans avec une forte participation.

Je profite de cet éditto pour rappeler à tous le transfert de la compétence eau et assainissement auprès de la communauté de communes acté au 1^{er} janvier 2023. L'intercommunalité prend cette compétence essentielle et le management désormais des agents de la régie que je tiens à remercier pour leur travail.

Pour finir, j'ai une pensée toute particulière pour les professionnels de santé qui, en cette fin d'année 2022, ont de nouveau dû faire face aux épidémies de Covid-19, de grippe et de bronchiolite. Pas de pause pour eux, pas de grève, ils sont au rendez-vous, mais l'usure est réelle et je tiens à leur exprimer tous mes remerciements et mon soutien. Je porte pour eux l'espoir que ce gouvernement trouve enfin les solutions pour sacraliser leur profession et qu'ils puissent exercer le métier qu'ils ont choisi, à savoir, soigner la population avec humanité et bienveillance.



Revue d'information municipale de la Ville de Belley n° 174 - Hiver 2023 - Tirage : 5 500 exemplaires

diffusée gratuitement dans tous les foyers belleysans

- Rédaction : services municipaux avec la collaboration de Sylvie Trabbia, Jennifer Parpette, Vincent Miffon
- Maquette : F* - frederique.b@orange.fr • Mise en pages : service communication • Impression : Imprimerie Gonnet - Virignin
- Crédits photos : Couverture : J. Pruniaux - Pages intérieures : Ville de Belley, J. Pruniaux, Association Jeanne d'Arc, communauté de communes Bugey-Sud, Laurent Madelon, famille Moulin, Abis, Laurent Tricart, Vincent Miffon, Stéphanie Gustin, Jennifer Parpette
- Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023 • Directeur de publication : Dimitri Lahuerta • www.belley.fr



TROIS BELLEYSANS À L'HONNEUR

À l'occasion de la cérémonie des voeux le 20 janvier à L'Intégral, trois personnalités belleysannes ont reçu la médaille de la ville : Rémy Codex (Boucherie des Halles Belleysannes) pour le développement de son commerce en centre-ville et la réhabilitation de ses nouveaux locaux, Jacqueline Martin pour son engagement au sein du Club des retraités sportifs et Rino Traini, pour son implication en tant qu'élu et membre d'associations.

Retrouvez leur portrait vidéo sur notre chaîne Youtube : <https://vu.fr/rPdn>

DISPARITION

Maurice Moulin grandit dans la maison familiale à Rothernod. Après ses études, tout en pratiquant sa passion pour le foot, il débute sa vie professionnelle à l'entreprise Pingon puis intègre l'Adapei où il fait toute sa carrière, d'abord à Belley puis en prenant la responsabilité du centre de Virieu-le-Grand.

Il fonde sa famille avec Marie-Claire, ils ont eu deux enfants et deux petits-enfants.

Tout au long de sa vie, il choisit de s'engager. Il oeuvre ainsi pour l'office de tourisme de Belley, la Route du Bugey et l'association France Madagascar, avec son ami Edgar Perge. Par ailleurs, il partageait la passion de la truffe avec son frère Pierre. Un accident tragique l'a arraché à sa famille et ses amis le 1^{er} décembre, veille de son anniversaire.



INAUGURATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Jeudi 1^{er} décembre, le nouveau réservoir d'eau potable de Champeillon a été inauguré en présence des élus, des entreprises et des techniciens en charge du projet (lire également page 16).



ACTION CITOYENNE

Dimanche 6 novembre, les habitants étaient appelés à participer à une matinée "Je nettoie ma ville". Deuxième action de ce type, elle sera réitérée une troisième fois en juin avec à la suite une mini-conférence de la CNR sur les micro-plastiques.



INAUGURATION DU SITE ASSOCIATIF

L'inauguration du nouveau site associatif au 94 rue lieutenant André-Argenton a eu lieu le 13 décembre dernier en présence des représentants des 17 associations bénéficiaires. L'ancienne chapelle des Maristes loge, elle, l'association de sauvegarde du patrimoine ABIS. L'objectif ? Offrir de meilleures conditions de travail tout en créant de la synergie entre les différentes associations (lire également page 17).

TÉLÉTHON

La Ville de Belley a réitéré son soutien à l'AFM-Téléthon vendredi 2 décembre en organisant un Bar à soupes devant l'entrée du conservatoire. La somme de 1 380 € a été remise à l'association pour venir en aide à la recherche sur les maladies génétiques et aux familles des malades. Merci aux restaurateurs et commerçants qui se sont associés à l'évènement et à celles et ceux qui sont venus acheter leur soupe !



TRADITION

La traditionnelle Foire de la Saint-Martin a eu lieu dimanche 6 novembre. Près de 60 exposants étaient présents. Pour la première fois, l'évènement était couplé au marché aux puces qui se tient habituellement sur le parking de L'Intégral.

Dossier 6

Economies d'énergie : relevons le défi !



Vie quotidienne 10

| | |
|----------------------------------|-------|
| Le Tanneur : toute une histoire | 10-13 |
| Projets/friches : où en est-on ? | 14 |
| Retour en images sur décembre | 15 |

Services publics 16

| | |
|--------------------------------------|----|
| Le réservoir de Champeillon inauguré | 16 |
| Des services dédiés aux associations | 17 |

Commerce 18

| | |
|--------------------------|-------|
| Transmissions réussies ! | 18-19 |
| Ils s'installent | 20 |

Action sociale 21

| | |
|---|----|
| Des aides pour le permis et le Bafa | 21 |
| Petite enfance : se former est un droit | 22 |

Culture & sport 23

| | |
|---------------------------------|----|
| Quoi de neuf au conservatoire ? | 23 |
| L'emblématique Jeanne-d'Arc | 24 |

Minorité 26

Agenda 27



Economies d'énergie : relevons le défi !

Dans la continuité du Contrat de Performance Énergétique (CPE) lancé en 2020, la Municipalité a souhaité aller plus loin pour faire face à la crise énergétique actuelle. Les objectifs de ce plan renforcé d'économies d'énergie ? Limiter la hausse des dépenses énergétiques de la ville et réduire son impact environnemental.

Poursuivre les actions engagées

Un Contrat de Performance Énergétique a été confié à l'entreprise Dalkia par la commune en 2019 pour cinq ans. Outil de la loi Grenelle 1, il permet d'améliorer l'efficacité énergétique d'un ensemble de bâtiments.

Le contrat implique pour Dalkia de piloter le chauffage et la ventilation de 21 bâtiments municipaux, de préconiser le renouvellement des équipements et de proposer une économie d'énergie annuelle.

L'éclairage public modernisé

La municipalité poursuit son investissement dans l'éclairage public avec un objectif à la fois technique, économique et écologique.

En 2020, près de 80 armoires électriques ont été remises à niveau. Exit aussi les lampes à sodium, trop gourmandes en énergie. Pas moins de 300 luminaires LED ont été installés par le service domaine public de la Ville sur les candélabres situés en périphérie avec un objectif de 1 200 lampes remplacées en 2025. La technologie permet de réduire la consommation d'énergie de 50 % minimum. Les LED sont pilotées et programmées à distance.

Autre avantage, leur durée de vie de 50 000 heures contre 15 000 pour un éclairage traditionnel.

Mieux isoler les bâtiments

La Ville de Belley a entrepris en janvier 2022 une vaste campagne d'isolation thermique de six de ses bâtiments municipaux.

Les combles de l'hôtel de ville mais également l'hôtel Dallemagne (conservatoire de musique), l'école des Cordeliers et celle des Charmilles, l'immeuble les Charmilles et le logement de la gardienne de l'Espace Rameaux ont accueilli une quantité importante de laine de verre minérale destinée à éviter les déperditions de chaleur et, de fait, faire des économies d'énergie. Au total, 1 621 m² ont été concernés.

Moderniser les équipements de chauffage

Enfin, deux équipements municipaux ont bénéficié de la modernisation du mode de chauffage : le palais épiscopal il y a quelques mois et plus récemment le gymnase Morin qui, lui, a été équipé d'une chaufferie à condensation.

Eclairage public : extinction des feux !

Dans le cadre du Plan d'économies d'énergie, les élus ont pris la décision d'engager un test d'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h 45. Ce dernier est actif depuis le 1^{er} décembre. Pour l'heure, l'expérimentation concerne toute la ville sauf l'hyper-centre pour lequel une étude de faisabilité technique est en cours. D'ici quelques semaines, un bilan sera réalisé suite aux remontées d'information des habitants.

En parallèle, les illuminations de Noël, en totalité constituées de leds, ont été mises en fonctionnement sur une période plus courte que d'habitude et ont été éteintes de 23 h à 5 h 45.

Important levier d'économie

La consommation électrique pour l'éclairage public représente 30 % des dépenses d'énergie électrique de la commune, soit une dépense d'environ 180 000 € par an. Elle constitue de fait un véritable levier d'économie.

Autre intérêt non négligeable, la préservation de la biodiversité. Car si la nuisance lumineuse peut dérégler le rythme circadien de l'être humain, elle entrave éga-



lement la vie nocturne des autres êtres vivants. Beaucoup d'insectes sont par exemple attirés par la lumière et l'éclairage de nuit empêche le bon déroulement de leurs déplacements. La lumière artificielle de l'éclairage public peut également affecter tous les aspects de la vie des animaux, comme la recherche de nourriture.

HAUSSES ANNONCÉES ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

HAUSSE DU PRIX DU GAZ

+ 319 000 € / an

× 3,6



HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

+ 100 000 € / an

+ 15 %

HAUSSE DU PRIX DU RÉSEAU DE CHALEUR

15 000 € / an

+ 15 %



A consommation constante, l'impact budgétaire sera de près de 500 000 € (soit 100 % de la capacité annuelle d'investissement de la commune), venant peser très lourdement sur les finances de la ville. Avec le plan renforcé et l'action de tous, l'impact devrait être limité à 300 000 €.

LE MOT DU MAIRE

Le contexte actuel et les enjeux géopolitiques auxquels nous sommes confrontés, liés notamment à la guerre en Ukraine, mais aussi à l'affaiblissement de notre souveraineté énergétique, font peser sur les collectivités un effort financier considérable. Cela se traduit par une hausse généralisée des dépenses, portées par une très forte augmentation du prix de l'énergie. Pour ce qui concerne ses besoins énergétiques propres, la Ville de Belley va connaître, dans les prochains mois, une hausse extrêmement lourde de ce poste de dépense. De nouveau, les élus et agents de la ville agissent avec réactivité au cœur de cette crise énergétique.

Pour faire face à cette urgence, nous avons fait le choix de nous appuyer sur

le plan d'économies d'énergie mis en œuvre en 2020 :

- via notre Contrat de Performance Energétique (CPE) sur 21 bâtiments de la ville et déjà présent sur deux périodes de chauffe
- via notre plan massif de rénovation de notre éclairage public vétuste débuté en 2021 (passage en leds)
- via la densification du réseau de chaleur
- via l'isolation thermique des bâtiments
- via la modernisation des équipements de chauffage (palais épiscopal et gymnase Morin)

Il fallait aller plus loin et plus fort ! De nouvelles mesures sont venues renforcer ce plan afin d'obtenir des économies significatives et limiter au mieux l'impact sur le budget municipal.



Dimitri Lahuerta

Trois grands axes d'intervention pour plus de sobriété

1

Réduire les consommations liées au chauffage des bâtiments publics

- Baisse des consignes de température pour les bâtiments administratifs ou accueillant du public, ateliers techniques, gymnases...
- Poursuite de la rénovation thermique des bâtiments (isolation)
 - Rénovation des systèmes de chauffage (et raccordement au réseau de chaleur bois lorsque c'est possible)



L'entreprise Dalkia est missionnée par la Ville pour gérer le chauffage de 21 bâtiments municipaux dans le cadre du Contrat de Performance Energétique (CPE).



2

Réduire drastiquement la consommation électrique liée à l'éclairage

- Renforcement du plan de modernisation de l'éclairage public, passant de 200 LEDS à 400 LEDS par an ; positionnement au minimum de la puissance des leds
- Engagement depuis le 1^{er} décembre d'un test d'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h 45 sur une grande partie de la ville
- Remplacement ou installation d'éclairage intérieur en LED

3 Modifier les comportements et promouvoir la sobriété collective

- Optimisation de l'utilisation des bâtiments municipaux avec mise à disposition des salles ou équipements les moins énergivores pour les utilisateurs. La salle des fêtes et L'Intégral sont prioritairement proposés à la location en lieu et place du palais épiscopal et de l'Espace Robert-Rameaux

- Campagne de communication et sensibilisation interne et externe avec notre partenaire Dalkia (à venir)

- Incitation à l'utilisation de vélos pour les déplacements intra muros des agents



Inciter les commerces et entreprises à participer à l'effort

L'éclairage nocturne des publicités lumineuses, pré-enseignes lumineuses, enseignes lumineuses et des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, bâtiments agricoles ou industriels, façades, vitrines, ...) est réglementé. Elles doivent être éteintes entre 1 h et 6 h du matin. Depuis le 7 octobre 2022, cette règle d'extinction s'applique dans toute la France.

Quid des vitrines et locaux ?

Les vitrines de magasin ou d'exposition, locaux professionnels et façades doivent être éteints entre au plus tard à 1 h du matin ou 1 h après la cessation de l'activité. Ils peuvent être rallumés à partir de 7 h du matin ou 1 h avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.

Quelles sont les sanctions en cas de non-respect des règles ?

Si l'exploitant ne respecte pas cette disposition, il s'expose à une amende prononcée par les forces publiques pouvant aller jusqu'à 1 500 € et une amende pénale de 7 500 €.

Coupures d'électricité organisées



Annoncé par le gouvernement en fin d'année, l'utilisation du délestage organisé n'a pas encore eu lieu. Ces coupures d'électricité planifiées et mises en œuvre en dernier recours, seront localisées (zone géographique de 2 000 clients en moyenne) et devraient durer deux heures au maximum. L'ensemble des Français en métropole (hors Corse), quel que soit leur contrat d'électricité, peut être concerné par ces coupures organisées.

En revanche, elles ne concernent pas les sites prioritaires définis comme des sites sensibles notamment les hôpitaux, les commissariats et brigades de gendarmerie, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Une information sera faite au préalable sur les supports de communication de la ville (panneaux lumineux, site Internet, réseaux sociaux) si une coupure de ce type était annoncée.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Belley propose aux personnes vulnérables de s'inscrire ou se faire inscrire par un proche sur un registre. Elles seraient ainsi prévenues par téléphone de la coupure d'électricité trois jours avant puis seraient recontactées la veille et une fois le délestage terminé pour prendre de leurs nouvelles.

► **+ d'infos :** Inscriptions registre CCAS
tél. 04 79 42 23 04
ou secretariat@ccas-belley.fr

Ecowatt : une appli pour être alerté en temps réel

L'application Ecowatt, développée par RTE (Réseau de Transport Électrique) aide les Français à mieux consommer l'électricité. Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. À chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

► **+ d'infos :** www.monecowatt.fr



Le Tanneur : toute une histoire

Racheté par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la Ville de Belley, le site de l'entreprise Le Tanneur termine sa phase de déconstruction. L'occasion de revenir sur l'histoire de cette entreprise qui a marqué l'esprit des Belleysans et de celles et ceux qui y ont travaillé.



Michelle, entre points selliers et bords francs

Michelle naît en 1953 à Belley. À 16 ans, elle obtient son certificat d'études à Brens. Après des débuts en restauration, elle entre au Tanneur où elle est formée sur place au montage. À l'époque, les embauches sont nombreuses et il n'est pas difficile de trouver un emploi. Elle intègre ensuite pendant deux années les Galeries Réunies de Belley, une enseigne phare qui vendait de l'alimentaire. Elle y est finalement débauchée par un responsable du Tanneur où elle fera la majorité de sa carrière.

C'est au montage de la petite maroquinerie que Michelle est affectée. Ce qu'elle aime, c'est assembler toutes ces pièces pour qu'elles deviennent un produit fini. Lors de la revente de l'entreprise, elle sera transférée sur un site situé à la Rodette. Elle passera alors au montage puis au piquage à la main des sacs. Ce qu'elle a aimé, tout au long de ces évolutions, c'est s'adapter aux changements, se former aux nouvelles techniques.

Bienveillance et satisfaction

Elle n'oublie pas malgré tout qu'elle a vu au fil des années les réductions de personnels, les grèves parfois et les remaniements permanents des modes de travail. Ces petits heurts de parcours n'enlèvent rien au plaisir qu'elle a eu à côtoyer ses collègues, ou encore ses contremaîtresses, avec qui elle a toujours eu de bons rapports. Elle se souvient aussi avec sourire des casse-croûte du vendredi soir ou des petites blagues gentilles que les équipes pouvaient se faire entre elles, comme la fois où elle et ses camarades d'atelier ont collé les pantoufles d'une piqueuse. Elle en rit encore, avec douceur.

Michelle regarde avec bienveillance et satisfaction ces années Le Tanneur. Elle a eu tout au long de cette aventure le plaisir de travailler sur de jolies pièces, avec un entourage professionnel agréable. Elle aura même eu l'occasion d'aller en Chine avec des collègues, ou de participer aux festivités des 100 ans de la marque, dans un cadre prestigieux.

Aujourd'hui, même si elle regrette un peu l'exportation du savoir-faire et des talents, elle est heureuse d'avoir pu faire partie d'une entreprise locale majeure. Elle a récemment assisté à la destruction des bâtiments, sans amertume particulière, car elle sait que cette page est pour elle tournée.



Benita : « Les conditions étaient réunies pour s'épanouir »

Après 35 belles années passées dans la petite maroquinerie Le Tanneur, Benita Tetaz est revenue avec fierté et émotion sur une aventure qui l'a marquée à jamais.

C'est à tout juste 14 ans, après deux années complètes d'apprentissage, que Benita devient maroquinier et fabrique des portefeuilles pour Le Tanneur. Elle s'est très vite acclimatée aux exigences de l'entreprise avec un travail extrêmement précis et très pointilleux. D'ailleurs, elle avoue volontiers avoir été prise d'amour pour cette pratique, elle qui apprécie tout particulièrement « *le travail bien fait et la bonne maroquinerie* ». Pour elle, émanait une véritable identité avec du « *bon cuir et des produits de qualité* ».

Un site agréable et imposant

Dès ses débuts sous l'enseigne, Benita a été avant tout subjuguée par le site « *très agréable et imposant* ». À l'époque, en plus de l'immeuble principal détruit récemment, d'autres bâtiments - qui comprenaient à la fois des foyers pour les ouvriers et des ateliers - formaient un grand campus. De quoi l'impressionner rapidement, mais également la motiver : « *Le site donnait envie de travailler, les conditions étaient réunies pour s'épanouir.* »

Néanmoins, elle a fait un retour éclair sur la période délicate traversée en 1986, avec la vague de licenciements provoquée par l'arrivée de nouveaux propriétaires. Une parenthèse vite refermée grâce à l'arrivée de M. Décotte, un dirigeant « *très humain et très professionnel* » ayant réussi à apaiser une ambiance devenue hostile.

C'est en 2002, après 35 années de bons et loyaux services, que Benita décide de quitter le Tanneur pour rejoindre Hermès, qui profitera de son perfectionnisme jusqu'à sa retraite en 2008.

Avec du recul, Benita affirme que de la « *fierté* » ressort de cette solide aventure chez Le Tanneur, qu'elle considère comme une « *famille* ».

Pour la petite anecdote, le 29 septembre prochain, un repas sera organisé entre tous les anciens de l'entreprise Le Tanneur. Un collectif huilé jusqu'au bout !



Adelaïde, du montage aux prototypes

Adelaïde Eduardo est arrivée de son Portugal natal en 1972, à 14 ans. Après avoir obtenu son certificat d'études à 16 ans, elle travaille dans un atelier de confection de vêtements à Belley, au sein duquel elle est formée. Elle y restera quatre ans, jusqu'à la fermeture.

Elle intègre ensuite l'entreprise Le Tanneur à 20 ans. Débutera alors un joli parcours, une belle carrière, de 40 années. À ce moment, plus de 1 100 personnes travaillent dans ces ateliers. Quand elle les découvre pour la première fois, elle se rappelle avoir été « *impressionnée par tout ce monde* ». Elle débute au montage, c'est-à-dire l'assemblage des différentes pièces, de la petite maroquinerie. Elle demandera ensuite à faire un essai en tant que piqueuse, aux machines, et cet essai sera concluant. Elle sera ensuite polyvalente, pour son plus grand plaisir.

Au fil des années, l'entreprise évolue, les locaux bougent : les ateliers de production montent à La Rodette. Puis le marché change, la demande aussi, et interviennent les licenciements, les restructurations et les changements d'enseigne. L'entreprise se scinde en deux et une partie du personnel est embauchée par "La maroquinerie de Belley", ou autrement dit Hermès. Adelaïde, elle, reste chez Le Tanneur. C'est à ce moment qu'on lui propose une formation de prototypiste, qu'elle acceptera. Elle occupera alors cette fonction, la réalisation de patrons, jusqu'à la fin de sa carrière, en 2018. Ce sera pour elle l'occasion de voyager dans de nombreux pays, pour se former ou pour visiter d'autres ateliers, comme en Roumanie.

Malgré ces chamboulements, une bonne ambiance de travail, des collègues agréables et un travail qui la passionnait sont autant d'ingrédients qui contribuent à avoir bien vécu ce joli parcours, et d'autant plus, et Adelaïde insiste beaucoup là-dessus, qu'elle a pu concilier vie professionnelle épanouissante et vie de famille. Habitante de Belley, elle a pu emmener ses enfants à l'école tous les jours, les faire déjeuner à midi et être avec eux les week-ends.

Quand elle évoque ses années « *Sans Couture* », du nom du modèle phare de l'entreprise, Adelaïde sourit. Elle les a aimées, et c'est avec un pincement au cœur qu'elle a assisté récemment à la destruction des bâtiments : « *c'est un peu comme un cousin éloigné à qui on dirait au revoir* » dit-elle, pleine de nostalgie.



Adelaïde Eduardo dans l'atelier avenue Charles-De-Gaulle (photo d'archives 2012).

Dino : « Un très grand esprit familial »

Figure de l'ex-Tanneur, il est revenu sur ses 43 longues années passées dans l'une des entreprises belleyssannes les plus emblématiques.



Arrivé en 1953 au Tanneur, à tout juste 14 ans, Dino Zuccali s'est d'abord occupé de la coupe et de la découpe des articles. Une fonction importante qui demandait une grande précision, une certaine délicatesse et une sacrée minutie afin de respecter les traditions de l'entreprise maroquinier, réputée et vantée pour ses articles de grande qualité. Pour ses dix dernières années dans l'entreprise jusqu'à sa retraite en 1996, Dino s'est vu intégré au bureau d'études.

Une expérience formatrice et enrichissante

Pour lui, l'atmosphère à ses débuts était vraiment particulière. « *Il y avait une super ambiance* ». Mis à l'aise dès son arrivée alors qu'il était adolescent, il évoque un « *très grand esprit familial* » qui régnait au sein de l'entreprise.

Mais durant ces 43 longues années, Dino a également connu des bas et des accros. « *L'entreprise a été vendue à différents propriétaires* », nous raconte l'ancien coupeur, avec des stratégies différentes. Néanmoins, Dino juge cette expérience « *formatrice* » et « *enrichissante* ». Et un souvenir particulier lui vient à l'esprit : lorsqu'il s'est rendu trois semaines en Tunisie afin de transmettre son savoir-faire dans la fabrication de cartables, de sacs et de portefeuilles.

Quoi qu'il en soit, Dino gardera à jamais un souvenir grandiose de ses 43 années de dévouement. Le Tanneur fait partie de lui et il en garde une trace indélébile !

**lire également
pages 12 et 13**

MÉMOIRE

Le Tanneur : un savoir-faire historique de l'artisanat belleyisan



Atelier de finissage - octobre 1913 (archives Abis)



Atelier de couture - octobre 1913 (archives Abis)

A Belley, bien que l'entreprise ait décidé en décembre 2019 de se délocaliser à Technolac, en Savoie, tous les habitants ont connu, de près ou de loin, l'entreprise "Le Tanneur". Certains ont contribué à son succès et à l'essor de la commune, en travaillant, dans les ateliers de confection, de couture, de teinture...

Fondée en 1898, grâce au dépôt de Brevet du "Sans Couture" de M. Bonnardel, maroquinier lyonnais, et M. Bornex, tanneur belleyisan. Marque numéro 1 de la petite maroquinerie française, en 2018, pour ses 120 ans, l'entreprise remettra à l'honneur le blason de la ville de Belley, sa bienfaitrice, sur ses sacs shopping.

La particularité de la griffe Le Tanneur est le fait main de A à Z, de chaque pièce par un artisan, créant ainsi des modèles uniques. "Incarnant l'élégance à la française et trans-

mettre notre amour des belles matières et de la maroquinerie bien finie", tels sont les principes de ses fondateurs, auxquels la marque est encore fidèle aujourd'hui.

Dès sa création, l'entreprise emploie 70 ouvriers, donnant naissance à la première industrie du luxe. Médaille d'argent, lors de l'Exposition universelle de 1900, le "Sans Couture" deviendra indémodable, jusqu'à être détourné en sac à main en cuir de vachette, doublé en velours, pour les 120 ans de l'entreprise. L'épopée du "Tanneur" ne va jamais s'arrêter, la croissance arrive dans les années 1920, avec à sa tête Guillaume Gianinetto. Jeune ingénieur italien, il lancera dans les années 1930, de nombreux accessoires pour coffrets à bijoux, étuis à couture et à manucure, porte-cigarettes pour les dames. L'entreprise compte alors 1 000 employés, issus parfois des quatre coins de la Méditerranée : Portugal,

Espagne, Italie ou Maghreb. Le Général de Gaulle, en visite à Belley, en 1963, reçut une parure de bureau en box-calf, ce cuir de veau dont M. Gianinetto était si fier, ainsi qu'un coffret à bijoux pour sa femme. L'entreprise présente alors ses collections, en catalogues, tirés à 1 million d'exemplaires en 1970. A cette époque, M. Gianinetto comprend que l'avenir de l'entreprise ne peut plus se baser sur de l'artisanat. Il souhaite que la marque franchisse le cap de l'international.

Un groupe anglais reprendra tout d'abord la marque, lançant en 1978 une ligne de cartables Tann's qui connut un grand succès. Après diverses péripéties, l'entreprise sera rachetée en 2011, par un fond qatari, Qatar Luxury Group (QLG). En 2017, le maroquinier français Tolomei devient l'actionnaire majoritaire et refocalise la marque sur le style et le savoir-faire.



Le site vu du ciel en 1960 (archives Abis)



Guillaume Gianinetto, directeur du Tanneur de 1921 à 1974 (archives Abis)

REVITALISATION

Site ex-Le Tanneur : place à la viabilisation du terrain

Racheté par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la Ville, le site, qui a vu naître l'entreprise Le Tanneur en 1898, compte près d'un hectare de terrain et jouit d'une situation idéale, avenue Charles-De-Gaulle, en entrée de ville. Après démolition, le site fera l'objet d'un appel à projets pour trouver la meilleure proposition de reconversion du site.

Suite à la candidature de la Ville et de l'EPF dans le cadre du Plan de relance, une subvention de 500 000 € a été octroyée par l'État ainsi que la mise à disposition d'un bureau d'étude spécialisé. Parmi les 11 projets déposés dans la région Aura, trois ont été retenus, dont Le Tanneur, « *preuve qu'il était crédible* », précise Yannick Scalzotto, sous-préfet de Belley. « *Sans cette aide, le rachat aurait été plus compliqué* », souligne Dimitri Lahuerta. Le choix de la démolition plutôt que la réhabilitation a été déterminé par la présence d'amiante et de plomb dans les murs.

La déconstruction est maintenant terminée, après à peine quelques semaines. Place maintenant à la viabilisation du terrain puis au lancement de l'appel à projets pour susciter l'intérêt des investisseurs. La vente est envisagée pour 2024.

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, des ateliers flash ont été organisés par la Ville de Belley et les services de l'État en juin et en octobre sur le devenir des friches de Belley dont celle du Tanneur. Des représentants de la communauté de communes, du Codev, de l'Ucab, des entreprises et industries locales, de la banque des territoires, du Département, de la DDT et du CAUE ont été invités à visiter les lieux puis à phosphorer lors d'ateliers sur table. Objectif : identifier une stratégie globale et cohérente à l'échelle du territoire pour la reconversion des friches de Belley. À l'issue, des orientations d'aménagement cohérentes et qualitatives ont été données. Elles viendront nourrir le cahier des charges du futur appel à projets.

Site ex-Percevaux : le projet avance



Laurent Tricart est le nouveau propriétaire de l'immeuble ex-Percevaux situé rue Saint-Jean. Racheté par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la Ville de Belley en 2021, il a

trouvé preneur suite à l'appel à projets lancé par la Ville. Le Belleysan d'origine, propriétaire de l'enseigne Atlas home, présente dans 28 villes de France, a présenté la meilleure proposition. Il souhaite en faire un immeuble mixte avec cellule commerciale et logements.

Pourquoi avoir souhaité investir en cœur de ville ?

J'ai toujours souhaité investir localement et plus particulièrement à Belley, en cœur de ville. Je suis fier de contribuer à la re-

qualification de certains bâtiments !

Quelle est la nature de votre projet ?

Je souhaite pouvoir garder la façade du bâtiment, garder le cachet. Une rénovation complète sera nécessaire pour à terme proposer une cellule commerciale de 80 m² au rez-de-chaussée et quatre appartements à loyer modéré (2 studios, 1 T3 de 70 m² et un T4 de 100 m² avec garage à proximité, caves) pour coller au plus près des besoins locaux.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le permis de construire est déposé. Je dois obtenir l'accord de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) pour le projet, d'autant qu'il se trouve à proximité de la cathédrale et dans le périmètre SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Une fois les accords obtenus, 18 mois de travaux seront nécessaires, pilotés par un jeune maître d'œuvre belleysan, Kevin Jacquemoud.

L'Îlot Baudin, futur havre de paix



Un projet de réaménagement de la place Baudin (située devant le cinéma) a été impulsé par la Ville de Belley il y a quelques mois.

Voici les objectifs fixés pour ce projet :

- Créer un espace public partagé et apaisé, inspirant la convivialité, en réservant notamment la rue Béraudier aux déplacements modes doux entre les places Baudin et Vieille Porte.
- Créer des îlots de fraîcheur dans les secteurs Baudin et Vierge. Être exemplaire dans la prise en compte des contraintes environnementales.
- Préserver les accès aux commerces et activités (création de places de livraison-arrêt minute) et offrir des stationnements supplémentaires avec l'ouverture du parking public sous-terrain du bâtiment Vieille porte.

Le projet final devra aboutir au meilleur équilibre possible entre le projet politique, les besoins exprimés, l'approche économique vertueuse et une insertion urbanistique patrimoniale et fonctionnelle. Le travail est mené en concertation avec les riverains, les commerçants, les financeurs et les services de l'État.

Prochaine étape : la finalisation du projet pour rédiger le cahier des charges et lancer la consultation.



Réunion de concertation sur le projet, à la salle des fêtes, le 6 décembre.

TRAVAUX



Projets et friches : où en est-on ?

Dans chaque numéro de Belley mag, nous vous proposons un éclairage sur la revitalisation des friches et les grands projets menés par la Ville ou en partenariat. Si la phase travaux est souvent la plus visible, la réflexion, la consultation, les études, la concertation restent des étapes-clés, gages de réussite des projets.



LE TANNEUR



- Démolition de l'ancien site Le Tanneur, racheté par l'Établissement Public Foncier (EPF) pour le compte de la ville
- Rédaction d'un appel à projets pour trouver un investisseur (2^e trimestre)
- Restitution de l'atelier flash en mars (identification d'une stratégie cohérente et globale) avec la CCBS

BAR DES AIGLES



- Rachat du bâtiment en novembre 2022 par l'EPF (portage pour la Ville) et des bâtiments voisins pour plus de cohérence urbaine
- 1^{er} trimestre 2023 : lancement d'une étude patrimoniale et urbanistique et rédaction d'un appel à projets pour activité mixte commerce / logements



EX-PERCEVAUX



- Rachat par un investisseur pour rénover l'ensemble du bâtiment (commerce au rez-de-chaussée et logements) lire p. 10/11
- Démarrage des travaux : 2^e trimestre 2023 pour 18 mois

QUARTIER AMITIÉ (DYNACITÉ)



Requalification du quartier

- Première ébauche de plan d'aménagement présenté par Dynacité
- Négociations à venir



RUE DU CHAPITRE



Réflexion d'ensemble sur le quartier ancienne crèche/école Marguerite Marie/presbytère. Début du travail avec le cabinet d'étude qui accompagne la Ville.

PLACE BAUDIN



Étude d'aménagement de l'espace public en cours.

- Esquisse validée et présentée aux riverains
- Plan de masse à destination des services de l'Etat à retravailler

PLAINE SPORTIVE



Création d'un ensemble d'équipements sportifs, développement des sports innovants et de la pratique libre. Écriture du programme en cours.

RETOUR EN IMAGES

Un mois de décembre riche en animations



EN BREF

Stationner à proximité du centre-ville

La Ville de Belley et le centre hospitalier Bugey-Sud ont signé il y a quelques mois une convention qui autorise temporairement la commune à mettre à disposition les places de parking situées au pied de l'ancien hôpital Récamier. De quoi faciliter l'accès aux services, aux commerces locaux et aux écoles (n'hésitez pas à traverser le parc en contrebas pour gagner du temps !). Une offre d'achat de cette parcelle est en cours pour en faire un parking pérenne.

Tri des déchets : ce qui change

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont évolué pour simplifier ce geste. Tous vos emballages (plastiques, petits cartons, métal) et tous vos papiers seront à déposer dans le conteneur jaune (les conteneurs bleus n'existent plus). Davantage de déchets sont acceptés comme les pots de yaourt, crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blister... Ils sont à déposer bien vidés, non lavés, en vrac et non imbriqués (voir mémo tri distribué par la communauté de communes Bugey-Sud).

Des autocollants avec un flash code spécifique sont apposés sur chaque conteneur pour améliorer leur utilisation. Vous pourrez désormais signaler, à l'aide de votre smartphone, l'état d'un conteneur semi-enterré (scannez le QR code sur le conteneur et signalez le problème)

► **+ d'infos :** mémo tri disponible sur www.ccbugeysud.com
tél. 07 79 81 01 99



RÉGIE DES EAUX

Le réservoir d'eau de Champeillon inauguré

Jeudi 1^{er} décembre, le nouveau réservoir d'eau potable de Champeillon a été inauguré en présence des élus, des entreprises et des techniciens en charge du projet.

Cet équipement vient remplacer trois anciens réservoirs qui dataient des années 1950 et qui étaient arrivés en fin de vie. Il complète le réservoir semi-enterré voisin rénové en 2017 en apportant une capacité de stockage de 1 500 m³. Près de deux ans auront été nécessaires pour que le nouveau réservoir soit livré, entre études, concertations et travaux.

« Investir dans la gestion de l'eau, c'est s'inscrire dans une démarche préventive et qualitative de nos équipements publics. C'est souvent peu visible, mais c'est essentiel, vital et ça concerne tout le monde

», a déclaré Dimitri Lahuerta lors de l'inauguration.

« Je suis contente de pouvoir laisser à la CC Bugey-Sud un équipement neuf, financé par les usagers du service. Il fera partie du patrimoine communautaire au même titre que la station d'épuration, le hangar de stockage construit en 2019 et les bureaux des agents entièrement rénovés en 2021 », a complété Marie-Hélène Deschamps, présidente de la Régie des eaux et adjointe au maire.

Le réservoir est entré en fonctionnement il y a plusieurs semaines. Connecté au second réservoir présent sur le site, il permet d'apporter une capacité de stockage de 300 m³ supplémentaires par rapport aux précédentes installations.

Bon à savoir !

5 800 abonnés dont 450 artisans, entreprises, commerces et services

4 500 m³ de capacité de stockage en eau potable sur la commune

1,376 millions d'euros : coût total des travaux financé par les usagers du service et l'Agence de l'eau

1 115 600 m³ : production annuelle d'eau potable depuis la station de pompage située à Brens



Le nouveau réservoir comprend un réservoir semi-enterré de 1 500 m³ et une chambre de vannes attenante.



Une partie des agents de la Régie des eaux et Marie-Hélène Deschamps, présidente du conseil d'exploitation (à droite).

Gestion de l'eau et de l'assainissement : un seul interlocuteur pour Bugey Sud

La communauté de communes Bugey-Sud exerce la compétence eau potable et assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2023. À compter de cette date, elle devient votre interlocuteur pour la gestion de l'eau et l'assainissement.

+ d'infos : 68 rue Antoine Lavoisier (La Pelissière) - Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h 30, mercredi : 8 h 30 - 18 h 30, vendredi : 8 h 30 - 17 h.
Tél. 04 28 38 44 81 regiedeseaux@cclubugeysud.com



ASSOCIATIONS

Des services supplémentaires pour le tissu associatif

Début décembre, de nouveaux sites d'accueil et de stockage pour les associations belleysannes ont vu le jour tout comme un service destiné à faciliter leurs projets et à les accompagner.

Portée par le service des sports, la création du service vie associative poursuit plusieurs objectifs : créer un seul et unique point d'entrée pour l'ensemble des associations, rendre plus homogène la relation de la Ville avec elles, simplifier et rationaliser la gestion des besoins et demandes des associations, gérer et animer le nouveau site associatif en favorisant les synergies et rédiger une véritable politique d'animation de la vie associative. Désormais, les projets ou événements pour lesquels un soutien de la Ville est demandé, ainsi que les demandes de subventions, seront centralisés et traités par ce service, tout comme les prêts de salles (sauf L'Intégral) et de matériel (grilles, chapiteaux,..).

Deux nouveaux sites d'hébergement

En parallèle, deux nouveaux sites accueillent désormais les associations volontaires : rue lieutenant André-Argenton en lieu et place du Trésor public et ancienne chapelle des Maristes (à proximité du Promenoir). En parallèle, un lieu de stockage, situé à proximité du boulodrome permet d'accueillir le matériel des associations qui le souhaitent.

Dix-sept associations bénéficient aujourd'hui des nouveaux locaux rue Argenton loués à la Semcoda. Lors de l'inauguration, le 13 décembre, les représentants des associations évoquent la praticité du lieu (parking, espace, accès à la fibre), le confort et l'intérêt de partager des espaces communs facilitateurs de dialogue et de partage d'informations entre tous. Salles de réunion équipées de vidéo-projection, tableaux blancs, wifi, bureaux privatifs, près de 250 m² sont désormais mis à disposition des associations qui en font la demande. Ce changement de lieu (les associations étaient précédemment logées à la Maison Saint-Anthelme) permet à la Ville d'économiser près de 70 000 € par an.

Quant à l'ex-chapelle des Maristes, elle abrite l'association Abis (Association pour la sauvegarde des fonds anciens et modernes) et ses milliers de documents depuis le mois de novembre. Le fonds ancien de la Ville de Belley, précédemment conservé au palais épiscopal, avait lui déjà été déménagé fin 2021 dans ce même lieu. Il est principalement constitué d'ouvrages confiés à la Ville et que l'on peut appeler le "fonds Lamartine" avec aussi le "fonds Julliéron" et le "fonds Récamier".

► **+ d'infos :** service vie associative - Hôtel de ville
tél. 04 79 42 23 07 - vie.associative@belley.fr



Pascal Sugin, directeur du service, et Alida Costa, assistante de direction, accueillent les associations au 3^e étage de l'hôtel de ville.

EN BREF

Les actes administratifs consultables en ligne

Les actes administratifs à caractère réglementaire sont désormais consultables et téléchargeables en ligne (à l'exception des actes d'urbanisme prévus dans un second temps). Il suffit de se rendre sur le site de la Ville de Belley (www.belley.fr), rubrique vie municipale/publications des actes réglementaires. Ce service gratuit permet de consulter durant deux mois minimum l'intégralité des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux, les arrêtés (non individuels) et les décisions du maire. Pour rappel, les conseils municipaux sont diffusés en direct sur Facebook et visionnables en replay sur la chaîne Youtube de la Ville.

À votre service !

De nouveaux agents rejoignent régulièrement les effectifs de la mairie dans le cadre de remplacements ou renforts ponctuels. D'autres changent tout simplement de service. Nous vous présentons ici celles et ceux qui sont au contact des usagers.



Régine PORTELLI
Accueil
état civil

Cédric POUCHOY
Domaine
public



Accueil des nouveaux habitants

Vous venez d'emménager à Belley ? La Municipalité vous convie à un temps de rencontre et de convivialité jeudi 2 mars 2023 à 18 h 30 à L'Intégral. L'occasion pour l'équipe municipale de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter les atouts et services de la ville.

► **+ d'infos :** service culture
tél. 04 79 42 23 35 - culture@belley.fr

Des transmissions réussies !



Annie Dellablanché :
**« Il faut toujours
 avoir un coup
 d'avance
 dans le commerce »**

C'est une très belle page de l'histoire du commerce belleysan qui s'est tournée il y a peu. La fin d'une magnifique saga familiale qui aura marqué plusieurs générations durant plus d'un siècle. Le commerce Dellablanché a définitivement passé le flambeau à de jeunes repreneurs ambitieux.

Après plus de 130 ans de passation et de transmission entre différentes générations, la famille Dellablanché a donc décidé de laisser son commerce à des jeunes pleins de volonté. Pour Annie Dellablanché (qui avait repris la boutique de sa belle-famille en 1991), la transmission a été extrêmement saine et facile tant « *le feeling et le courant sont bien passés d'emblée* ». Louée pour sa bonne humeur et sa détermination, Annie se dit plus que satisfaite par les nouveaux repreneurs qui partagent ses valeurs et son état d'esprit : « *Ils sont très humains, avec beaucoup d'humour, débordant d'ambitions et ils ont un côté très convivial. J'ai l'impression de me revoir !* ». Une fin plus que parfaite pour une aventure enrichissante. D'ailleurs, Annie n'éprouve absolument « *aucun regret* » et préfère mettre en avant que son commerce lui a énormément apporté sur tous les plans, notamment au niveau de la satisfaction personnelle.

D'ailleurs, Annie - Présidente de l'Ucab durant 13 années - n'a pas hésité à montrer son optimisme et sa confiance vis-à-vis du commerce belleysan. Figure influente et emblématique de ce dernier, elle juge son évolution comme vraiment positive et estime que, malgré la période délicate liée à la crise sanitaire puis la crise énergétique, le meilleur reste à venir : « *Le commerce belleysan a de beaux jours devant lui.* »

Commerçante et indépendante à son compte pendant près de 32 ans, Annie connaît mieux que quiconque le commerce belleysan. Elle l'a d'ailleurs défini en trois termes clés : « *Humanité, dynamisme, adaptabilité.* » Annie a surtout appuyé sur cette dernière notion, qu'elle considère comme fondamentale pour tout commerçant : « *Il faut s'adapter au jour le jour. C'est une remise en cause de tous les instants. C'est une nécessité que le commerçant moderne élargisse sa palette et s'adapte à la réalité actuelle, au commerce de demain.* » Elle a également mis en lumière la nécessité de flairer les bons plans et de ne jamais se fixer de limites : « *Il faut toujours avoir un coup d'avance dans le commerce, toujours regarder plus loin.* »



Adrien Bouvier :
**« Agréablement
 surpris par le
 démarrage ! »**

Tout juste arrivés à Belley pour reprendre l'ancienne boulangerie Abry, Adrien et Stéphanie Bouvier ont connu une entame aussi plaisante qu'intense, pour le plus grand plaisir de nombreux clients très satisfaits !

En octobre dernier, après 37 ans de « *bons pains et gâteaux servis* », la boulangerie-pâtisserie Abry a tiré sa révérence et fermé ses portes. Fraîchement débarqués à Belley il y a tout juste quatre mois, Adrien et Stéphanie Bouvier ont décidé de mettre la main à la pâte. Originaire du Sud-Ouest et pâtissier de formation, Adrien a ainsi vu une occasion rêvée de définitivement se lancer. À la recherche d'une ville « *simple et agréable* », il tire un bilan plus que positif de ses premiers mois à Belley : « *Je suis agréablement surpris par notre entame ! Les gens sont très satisfaits que la boulangerie ait été reprise et soit dynamique. Ils ont besoin de ce genre de commerces de proximité, et d'avoir du contact avec les commerçants* ». Selon lui, « *les travaux entrepris ont offert au public un établissement plus sobre et plus moderne, s'inscrivant dans la dynamique du commerce belleysan* ».

En offrant une pâtisserie plus fine et plus travaillée du fait de sa formation, Adrien estime que la clientèle est restée fidèle. Son épouse Stéphanie - qui assure la gestion administrative et comptable, et qui seconde son mari dans l'organisation et la bonne tenue du commerce - a également rajouté que « *la clientèle s'est élargie et diversifiée, avec un public de tout âge* ». Bien qu'ils aient pris de plein fouet la crise énergétique, Adrien et Stéphanie tentent tout de même de rester positifs : « *Nous aimons ce que nous faisons, nous sommes très motivés, mais nous ne savons pas vraiment où nous allons. Forcément, nous aurions besoin d'une petite aide...* ».

Une pâtissière ayant quatre ans d'expérience devrait néanmoins bientôt être embauchée, ce qui permettra alors à Adrien de parfaire ses aptitudes boulangères. De son côté, Adrien a avoué sa volonté de « *pérenniser son entreprise* », tout en cherchant à la développer selon les différentes opportunités et possibilités qui s'offriront à eux. Il peut compter sur l'aide de son prédécesseur pour l'épauler, Jean-Marie Abry et sa vendeuse Evelyne, restée engagée auprès du nouveau couple de repreneurs.

Globalement, Adrien et Stéphanie Bouvier sont satisfaits de leurs premiers mois à Belley, et leurs clients le sont tout autant !

+ d'infos : Maison Bouvier, 18 rue Saint-Martin
 lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 6 h > 12 h 30
 14 h > 19 h et le dimanche 6 h > 12 h. Tél. 04 79 81 04 50



Stephanie et Flavio, repreneurs de la boulangerie Comte

Le Pain, une histoire d'amour ?

Stephanie et Flavio Tagini-Roméo (S&F T-R) : Enseignant, journaliste et producteur TV à Buenos Aires, j'ai rencontré Stéphanie et j'ai tout quitté ! On a les mêmes passions : le tango argentin et le pain. Le pain français est une institution pour moi venu d'Argentine. Depuis dix ans, on a ce projet. On a étudié 100 boulangeries et c'est Belley qui a gagné.

Daniel Comte (DC) : Je suis là depuis 1978. On a vendu une première fois, il y a quatre ans. Ça n'a pas marché alors on est revenu, le temps de remonter l'affaire. L'âge est là, la fatigue aussi, alors on a décidé de céder.

Comment s'est passée la transmission ?

S&F T-R : On a eu un bon feeling avec M. Comte. On souhaite continuer ses gâteaux, il a une très bonne réputation de pâtissier, un atout de la boulangerie. On est encore sur ses recettes et doucement on intégrera notre patte. On est la quatrième génération de boulangers ici. On est descendants de boulangers. Un métier en voie de disparition, car difficile et contraignant.

DC : Flavio et Stéphanie sont très motivés. Nous avons eu un bon contact dès le départ. On passe le flambeau pour que ça dure. Il était donc important de vendre à un boulanger. J'aime leur idée de dire, « on va essayer de faire ce que tu faisais et doucement, on amène notre façon de travailler et nos produits du Sud ». Si aucun boulanger ne s'était présenté, j'aurais vendu à contre-cœur.

Vos nouveautés ?

S&F T-R : On va garder le célèbre gâteau "Le Belleysan" de M. Comte, la tarte au sucre et le fameux salé aux noix. On conserve les grosses pièces de pains, comme la couronne bugiste. La baguette, on va essayer de faire évoluer la recette. Et puis, doucement, on va intégrer les wedding-cakes, les cup-cakes décorés et nos produits du Sud, comme les fougasses aux olives et au romarin.



DC : Je leur souhaite de durer aussi longtemps que moi. Il ne faut pas compter ses heures - comme dans tous les métiers de bouche - il faut être au service des clients et juste regarder le résultat.

+ d'infos : Maison Tagini-Roméo
90 rue de la République
tous les jours sauf le jeudi 6 h > 19 h



Daniela et Kilian, repreneurs de la charcuterie-traiteur Gerboud

Pourquoi avoir choisi Belley ?

Daniela et Kilian Tomczyk (D&K T) : On voulait l'indépendance, apprendre autre chose, montrer ce qu'on savait faire. On était employés dans un supermarché à Frangy. On a eu un enfant, on s'est dit pourquoi pas travailler pour nous. On a visité des boucheries. Celle-ci n'était pas encore sur le marché. On a eu le coup de cœur. On s'est dit, « ça sera Belley! »

Christophe Gerboud : On cédait la boucherie d'Artemare, ça ne leur allait pas, alors on a proposé Belley. On a vendu ici, car ce n'est pas simple de trouver un acheteur.

Comment s'est passée la transmission ?

D&K T : Une vraie rencontre, M. Gerboud nous a énormément apportés. A l'ancienne, il fait tout maison. Cela nous a plu. On veut faire comme lui. Il nous a beaucoup appris sur son savoir-faire. C'est rare, donc on a gardé ses recettes et ses méthodes. Nous sommes portés par toute cette passion qu'il a de faire son métier.

CG : On a tout de suite accroché, ça nous a décidés à trouver une solution pour eux. Je suis là pour les accompagner, transmettre, les lancer. Le plus longtemps possible, tant qu'ils voudront de moi.

Si on n'avait pas trouvé de boucher tout de suite, on aurait attendu. La transmission à un boucher-charcutier était importante. C'est une boucherie très ancienne, cédée de boucher en boucher, depuis M. Perraud, y a plus de 60 ans.

Votre passion, un métier ?

D&K T : J'ai appris le métier avec mon grand-père. J'ai continué avec un apprentissage et j'ai pris goût à la charcuterie et eu l'envie d'aller plus loin, de créer et proposer des nouveautés à nos clients. On a décidé de garder les recettes de M. Gerboud tout en ajoutant les nôtres, comme le pavé savoyard. On fait un métier difficile, avec beaucoup de contraintes, il faut aimer son métier sinon ça ne sert à rien de le faire.

CG : J'étais charcutier-traiteur rue de la République depuis 1988, c'était mes parents avant. On a acheté ici en 2010. Si on n'avait pas dû prendre notre retraite, on aurait continué.

+ d'infos : Boucherie-charcuterie Tomczyk, 80 Grande rue
du mardi au samedi 7 h 30 > 12 h 45 / 14 h 30 > 19 h
tél. 04 79 81 01 15



INSTALLATIONS

NOUVEAU

L'ÉPICERIE DES HALLES

19 rue des Cordeliers

Épicerie fine : charcuterie, fromages, vins et spiritueux

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 9 h > 12 h / 15 h > 19 h
Tél. 04 79 81 18 85



NOUVEAU

SC EVENT

Z.I de Coron - 372 rue Denis Papin

Location en art de la table, mobilier de réception et lumineux, nappages, luminaires et matériel traiteur

Ouverture sur rendez-vous
Tél. 06 58 84 06 35



DÉMÉNAGEMENT

LE CELLIER DES 3 PIERRES

Rond-point Jean-Monnet

Vins, bières et spiritueux

Du mardi au samedi 8 h 30 > 12 h 30 et 14 h > 19 h
Tél. 04 79 81 24 51



NOUVEAU

G&J

146 avenue Charles De Gaulle

Prêt-à-porter féminin

Du lundi au vendredi 9 h > 18 h
gandjvetement@gmail.com



NOUVEAU

LE JARDIN DES SAVEURS

27 boulevard du Mail

Magasin de fruits et légumes et produits locaux

Du mardi au vendredi 8 h 30 > 12 h 30 et 16 h > 19 h
Samedi 8 h > 12 h 30
Dimanche 8 h 30 > 12 h 30
Tél. 06 09 37 58 44



DÉMÉNAGEMENT

AUX P'TITS OIGNONS

Rond-point Jean-Monnet

Primeur fruits et légumes, épicerie et conseils nutritionnels

Du mardi au samedi 8 h > 13 h et 14 h 30 > 19 h



NOUVEAU

BEAUTÉ DIVINE

19 rue Saint Jean

Beauté des ongles, des cils, épilations au fil

Du lundi au vendredi 9 h > 17 h 30
Avec ou sans RDV
Tél. 07 88 31 53 86



NOUVEAU

SUSHI FRENCHY

15 place des Fours

Distributeur automatique de sushis

Ouvert 24h/24 et 7j/7
Tél. 06 34 42 93 35



DÉMÉNAGEMENT

AIN'STANT POUR SOI

2 rue Georges-Girerd

Institut de beauté. Soins, épilations, beauté des ongles

Du lundi au vendredi 8 h > 19 h
Tél. 06 06 81 70 70



JEUNESSE

Une aide de 350 € pour passer son permis !

Le 12 décembre dernier, une aide au permis de conduire a été votée en conseil municipal, pour les jeunes Belleysans, afin de faciliter leur déplacement entre leur domicile et leur lieu d'études supérieures, ainsi que l'accès à l'emploi, pour ceux qui entrent dans la vie active.

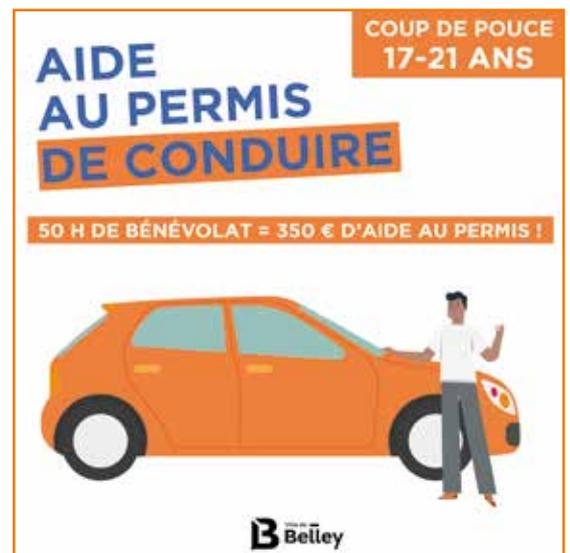
Cette aide d'un montant de 350 € sera attribuée sur l'année 2023, à environ une vingtaine de jeunes, contre 50 heures de bénévolat dans les services de la commune. C'est en effet, dans un esprit de responsabilisation des jeunes, par leur aide à la collectivité, dans des secteurs qui seront définis avec eux : services techniques, communication, environnement, jeunesse (périscolaire et accueil de loisirs), que cette nouvelle aide est mise en place.

Une double opportunité pour les 17 à 21 ans, celle de financer son permis à moindre coût, mais également d'acquérir une expérience professionnelle dans un secteur qui leur plaît, sur leur temps libre. La participation sera directement versée à l'auto-école de leur choix, sur présentation

d'une attestation d'inscription, avec le restant dû. Les dossiers de candidature seront disponibles début février, pour une première sélection, en mars prochain. « *Un véritable engagement est attendu de la part des futurs candidats* », souligne Nathalie Gruselin, directrice des services à la population.

Une attestation leur sera délivrée par les ressources humaines, à la fin de leurs 50 heures de bénévolat.

► **+ d'infos :** service population, tél. 04 79 42 06 76 www.belley.fr



Le brevet d'animateur (Bafa) 100 % financé

L'aide au Bafa (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur), créée en 2011 a été renforcée pour inciter les jeunes à passer ce diplôme. En effet, la commune prend en charge 100 % du reste à charge, dans la limite de 300 € (contre 30 % précédemment). La grille des salaires des animateurs stagiaires et diplômés a également été revue à la hausse de 30 % afin de valoriser leur formation. En parallèle, en lien avec l'accueil de loisirs et le lycée du Bugey, une campagne d'information a démarré auprès des lycéens, pour les informer de cette aide et de l'existence du diplôme.

Pour pouvoir faire votre demande, il faut habiter la commune, fournir la facture de l'organisme de formation, l'attestation de présence ainsi que les attestations des autres organismes financeurs (CAF, Département). En 2023, la Ville de Belley, en lien avec les Cemea (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active), proposera une formation initiale en avril et un approfondissement en octobre.

Depuis la rentrée scolaire, le centre de loisirs recherche des animateurs diplômés, pour encadrer les 11-13 ans les mercredis et sur les vacances scolaires. Passer son Bafa c'est donc s'assurer de pouvoir travailler régulièrement sur le territoire.

► **+ d'infos :** centre social Escale, tél. 04 79 81 26 56
170 avenue Paul Chastel

Empruntez des jeux à la ludothèque du centre social !

La ludothèque a lieu une fois par mois au centre social Escale et propose un temps de jeu libre aux familles. Cette activité gratuite leur permet de se rencontrer de manière ludique et de découvrir différents jeux de société. Ouverte à tous, (enfants, jeunes, adultes...), les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Depuis janvier, la ludothèque propose également un service de prêt de jeux de société. Chaque famille peut emprunter un ou deux jeux par mois. Le prêt et retour des jeux sera possible à chaque ludothèque. Une carte (~10 €) permet l'emprunt de 10 jeux (grille de tarifs détaillés disponible au centre social). Elle n'a pas de durée de temps.

► **+ d'infos :** le 1^{er} samedi du mois de 14 h à 17 h 30. 170, avenue Paul Chastel, tél. 04 79 81 26 56
ludotheque@ccas-belley.fr

PETITE ENFANCE

Les petits plats dans un grand à Bulle d'éveil

Le moment du repas est un temps d'expérimentation pour le tout-petit. Il utilise tous les sens dont il dispose : la vue, l'odorat, l'ouïe...et le toucher. L'ordre des aliments du repas est un code social et non une notion diététique. Il n'y a donc pas d'intérêt à insister pour que l'enfant mange son plat avant son dessert. L'attente de celui-ci et l'impatience que cela génère peuvent même empêcher l'enfant de prendre son plat sereinement.

À Bulle d'éveil, le projet pédagogique veut favoriser le développement des compétences de l'enfant à progressivement manger seul et avec plaisir. C'est dans cette idée que le plateau repas intervient. Il autorise l'enfant à manger dans l'ordre qui lui plaît ce qui permet cette notion de plaisir. Il permet à l'enfant de s'exercer à manger, de l'inviter à découvrir....

Lorsque l'ensemble du repas est proposé sur un plateau, de l'entrée au dessert, il n'y a plus d'enjeux, les tensions disparaissent. Au sein de la crèche, l'expérience a été menée sur un groupe depuis le printemps 2022 et le retour, très positif, sur le déroulé du repas tant sur le quantitatif que le qualitatif, a convaincu l'ensemble de l'équipe à pratiquer de même avec tous les enfants.

Dans une logique de démarche en faveur du développement durable, la structure a fait le choix d'un plateau repas en porcelaine, fabriqué à Limoges spécialement pour les crèches. Ces plateaux répondent également à d'autres critères notamment celui de limiter autant que possible les perturbateurs endocriniens au quotidien.



ASSISTANTES MATERNELLES

Relais petite enfance : accompagner et former

Comme chaque salarié, les assistantes maternelles agréées bénéficient d'un droit à la formation professionnelle continue. Le Relais petite enfance de Belley, structure créée fin 2021 par la Ville de Belley, organise régulièrement des sessions qui participent à leur professionnalisation.

Le plan de développement des compétences représente 58 heures par an pouvant être mobilisées pour suivre des actions de formation de perfectionnement à l'initiative du parent employeur ou avec son soutien.

Le Relais petite enfance a pour mission, entre autres, de faciliter le départ en formation des professionnelles de la petite enfance. Au cours de cette année scolaire trois temps sont proposés à Belley pour les assistantes maternelles agréées : "Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant" a eu lieu en décembre. Objectif : proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant vis-à-vis des enfants.

Lors du premier semestre 2023, l'accent est mis sur la prévention des risques avec la mise en place de la formation certifiante "Sauveteur Secouriste du Travail" (SST) à la fois la formation initiale et le recyclage pour les professionnelles de la petite enfance ayant leur SST encore valide. L'objectif de ces formations est d'être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident et de contribuer à la prévention des risques dans son environnement de travail.

Ainsi, le Relais petite enfance participe à la professionnalisation des assistantes maternelles. À cela s'ajoute la mise en place de groupes d'analyse de la pratique professionnelle. Cette année 17 assistantes maternelles, réparties en deux groupes, se sont engagées dans cette démarche et bénéficient de six séances de septembre 2022 à juin 2023 encadrées par un psychologue. L'analyse de la pratique professionnelle permet aux assistantes maternelles de se rencontrer afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et ainsi d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant en accueil individuel.

► **d'infos :** Vous êtes intéressées ? Vous souhaitez en savoir davantage ? Contactez le Relais petite enfance au 04 79 42 13 13 ou relaispetiteenfance@ccas-belley.fr



Information parents

Les formations proposées dans le cadre du plan de développement des compétences nécessitent pour l'assistante maternelle d'avoir un "particulier employeur facilitateur". C'est-à-dire un parent employeur qui accompagne administrativement le projet d'une assistante maternelle.

Pour cela il va simplement soutenir le départ en formation en signant un document. Dans ce contexte, il ne prend pas en charge le coût.

CONSERVATOIRE

Un partenariat pour développer l'éducation musicale

Depuis 2021, la Ville de Belley propose aux communes du territoire de devenir partenaires du conservatoire afin de faire bénéficier leurs habitants de tarifs préférentiels, d'accueillir des événements et de participer au conseil d'établissement. Thierry Vergain, maire de Brégnier-Cordon, fait part de son retour d'expérience après deux ans de conventionnement.



Qu'est-ce qui vous a motivé à signer ce partenariat en 2021 ?

On était bien conscient que ce type d'équipement qui concerne les enfants de Belley, mais aussi ceux de nos communes, coûte de l'argent. Une aide, même substantielle de notre part, était tout à fait justifiée et ne pouvait que faire du bien à la commune qui portait seule cet équipement.

Nous avons eu cette même réflexion avec la médiathèque et la Cité de l'enfant à Brégnier. Nous avons donc trouvé cela logique.

Par ailleurs, nous considérons l'éducation des enfants comme prioritaire. Nous sommes contents d'offrir aux élèves du conservatoire de se produire en conditions réelles hors les murs. D'autant que notre salle des fêtes, dotée de gradins s'y prête parfaitement bien.

Quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

La nouvelle directrice nous a récemment présenté en conseil d'établissement un projet d'éducation artistique et culturelle qui nous a séduit. C'est agréable de pouvoir participer aux décisions et projets d'un équipement important pour le territoire.

Les communes partenaires : Artemare, Brégnier-Cordon, Ceyzérieu, Cheignieu-la-Balme, Flaxieu, Parves-et-Nattages et Saint-Germain-les-Paroisses.

Les actions proposées : interventions dans les écoles et structures petite enfance, concerts à destination du grand public, concerts avec action pédagogique en amont, projet chorale et projets sur mesure contruits avec la commune.

LE MOT DE L'ADJOINTE

Annie Cluzel

Le conservatoire de Belley poursuit son ambition de développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) définie par les élus et le conseil d'établissement et mise en application par la nouvelle directrice Charlotte Potiez. Avec des axes forts comme favoriser l'accès à la culture pour tous grâce à l'intégration du quotient familial dans la grille tarifaire. C'est aussi conforter le rôle essentiel des musiciens intervenants (Dumistes) dans les établissements scolaires de la ville. C'est également le développement du partenariat avec les communes de Bugey-Sud et d'autres territoires par le biais d'une convention qui permet aux élèves habitant ces communes, inscrits au conservatoire, de bénéficier du tarif appliqué aux élèves belleysans grâce à la participation financière de leur mairie. C'est pour le maire partenaire, la possibilité aussi de mettre en place des actions culturelles dans son village grâce à l'intervention du conservatoire et c'est une place avec nous au sein du conseil d'établissement pour décider ensemble des orientations et des actions.

Merci aux communes partenaires pour leur engagement aux côtés de la Ville de Belley, qui contribue au développement de l'EAC, véritable enjeu pour notre territoire, son rayonnement et son attractivité.

L'école supérieure de Stuttgart pour Yohanna, ancienne élève du CRC



Issue d'une famille mélomane, Yohanna Patry-Kranenberg a commencé par suivre l'éveil musical au sein du conservatoire de musique de Belley. « Puis est venu le moment de choisir un instrument. Comme beaucoup de petites filles, j'ai voulu faire du violon. Étant donné que la classe était complète, j'ai suivi une amie pour aller écouter la flûte traversière. J'ai adoré et je n'ai pas arrêté depuis ! », confie la jeune fille.

« J'ai passé 8 ans au conservatoire de Belley, et j'en garde un très bon souvenir ! J'ai fait de nombreuses rencontres. Les concerts et projets me restent encore vivement en mémoire. L'ambiance de la classe de flûte était super, on se connaissait tous.

En septembre 2017, j'ai intégré la classe de Catherine Midey au conservatoire d'Annecy, où j'ai passé quatre ans à me préparer au concours d'entrée dans les établissements supérieurs. Puis, j'ai intégré la classe de Mathilde Calderini au pôle supérieur de Lille. J'ai passé un concours pour entrer à la l'École supérieure de musique de Stuttgart, où je suis aujourd'hui étudiante dans la classe de Thomas von Lüdinghausen.

Je souhaite maintenant perfectionner mon jeu instrumental et expérimenter le plus de formations et de répertoires différents, mais à terme mon but est d'intégrer un orchestre, et de faire de la musique de chambre. J'aimerais beaucoup aussi m'ouvrir à d'autres styles de musique et à l'enseignement.

Le premier conseil à donner aux jeunes qui commencent la musique selon moi, est de jouer avec les autres (autres élèves, amis, famille), de faire le plus de projets collectifs possibles (pas seulement avec l'instrument, mais aussi en chorale par exemple), car c'est pour ça que la musique est faite ! Cela peut être un moyen de découvrir énormément de choses, de nouer des liens forts et de créer de bons souvenirs tout en ayant une activité artistique ! »

ASSOCIATION

La Jeanne-d'Arc : une association emblématique

Créée le 26 novembre 1909 par l'Abbé Mercier, vicaire de la Cathédrale de Belley, la Jeanne-d'Arc est une société catholique de gymnastique mixte. Très vite, les gymnastes montrent leurs performances à travers différents concours interrégionaux où ils se démarquent. Pour les accompagner, une clique composée de tambours et de clairons a été mise sur pied. Entre 1919 et 1923, une section foot et théâtre a également existé, pendant quelques années.

La batterie-fanfare récompensée à plusieurs reprises

La section musique de la Jeanne-d'Arc fera très vite parler d'elle. En 1934, la clique est remplacée par une section batterie-fanfare, car il devient bien difficile aux gymnastes d'assurer leurs entraînements et les répétitions. Dès 1936, la section musique prendra le lead, avec un premier prix à Chalon-sur-Saône, un deuxième prix à Paris en 1937 et un deuxième grand prix de musique en 1939 au championnat de France de Grenoble. À partir de 1939, les sections gym et musique ne cesseront d'engranger de nouveaux membres. En 1954, la Jeanne-d'Arc remporte le championnat de France de Musique à Lille, la clique a évolué : trompettes, clairons basses, trompettes-cors l'ont rejoint. Les musiciens ont une tenue officielle et des flammes ornent



La Jeanne-d'Arc à sa création.

les instruments. Au cours de son existence, la Jeanne-d'Arc a marqué la vie et la jeunesse belleysanne, offrant de belles opportunités à ses membres, dont certains ont brillé bien loin de Belley, comme Odile Vénard et Alain Perret qui ont participé au 14 juillet à Paris en 1989, défilant et jouant sur leur tambour.

Aujourd'hui, avec ses 113 ans d'existence, elle connaît des difficultés de recrutement.

Le départ de la section gym, en septembre 2021, a privé l'association d'une grande partie de ses membres. Pourtant, la section musique ne manque pas de projets. En effet, l'un d'eux consisterait, en lien avec le conservatoire de musique de Belley, à ouvrir une classe de batterie-fanfare en 2023. Actuellement, la Jeanne-d'Arc est composée d'une formation de huit musiciens. Le recrutement est donc ouvert, aux enfants à partir de 6-7 ans et à leurs parents.

EN BREF

Festival de la gastronomie : les sauces en guest star !

Après une première édition réussie, les Epicuriennes sont de retour du 4 au 7 octobre prochain sur le thème des sauces.

Salées ou sucrées, chaudes ou froides, douces ou piquantes, classiques ou revisitées, épaisses ou légères, elles agrémentent nos aliments et nos assiettes ! Ateliers, démonstrations, marché aux produits du terroir, grand buffet, boutique éphémère et concours seront au rendez-vous. Pour la première fois, un menu étoilé concocté par un chef sera proposé à l'ensemble des scolaires du territoire.

► **d'infos** : Programme complet disponible en juin Instagram, Facebook et www.belley.fr

Festival du film de montagne

Le cinéma L'Arlequin rend hommage aux trois plus grands réalisateurs spécialisés dans le cinéma de montagne dans le cadre d'un festival "Les cinéastes de l'impossible". Trois films seront projetés :

- Lhotse, l'année noire du serpent de Fulvio Mariani (1990)
- Nanga Parbat, La montagne Tueuse de Gerhard Baur (2005)
- Kukuczka de Jerzy Porebski (2011).

Le festival se déroulera dimanche 12 mars de 16 h 30 à 19 h au cinéma L'Arlequin, en partenariat avec la Ville de Belley et Filigranowa.

Réservation des places à la billetterie du cinéma L'Arlequin à Belley.

ÉVÈNEMENTS

Une journée dédiée aux cultures numériques

À ne pas manquer samedi 18 mars, une journée de découverte proposée pour la première fois à Belley. Imaginée par la médiathèque et la conseillère numérique de la ville, elle a pour ambition de valoriser les pratiques numériques notamment en matière éducative, culturelle et citoyenne et de réunir toutes les générations autour d'animations, de stands informatifs, et d'expériences artistiques.

Au programme :

- Découverte du codage et de la programmation avec différents outils pédagogiques et robotiques.
- Démonstration fab lab avec Lab01, projets de classes lycée.
- Art et numérique : Musique Assistée par Ordinateur (MAO) avec le conservatoire, exposition en réalité augmentée, performance artistique et musicale, musée numérique (dispositif Microfolie).
- Ateliers ludiques : stop motion, effets spéciaux, pixel art.
- Espace information et sensibilisation : santé et numérique, mobilité, dépollution numérique.

Une journée gratuite et ouverte à tous mobilisant différents services de la ville, les conseillers numériques du territoire et de nombreux partenaires comme la communauté de communes Bugey-Sud et le Département de l'Ain.

► **Notez-le :** samedi 18 mars 10 h - 17 h, palais épiscopal. Ouvert à tous

La 4^e édition de Mélimômes se prépare !

Après les marionnettes en 2017, le Street Art en 2019 et les objets détournés en 2021, le festival aura pour thème 2023 "la matière première, matière brute".

Tous les enfants scolarisés à Belley assisteront à un spectacle au mois de mai. Des ateliers seront également proposés pour expérimenter la matière sous toutes ses formes. Les productions créées lors de ces ateliers seront exposées lors du festival.

Le centre social, l'espace petite enfance, le conservatoire, la médiathèque, L'Intégral... de nombreux services de la Ville proposent au jeune public différentes actions qui participent au programme de Mélimômes. Dans le cadre de la saison 2022/2023 de L'Intégral, le spectacle Brut de la compagnie Groupe Nuits, en lien avec le festival, a été programmé en février. Cinq classes de la ville travaillent avec les artistes de ce spectacle pour créer chorégraphies et pièce de musique concrète en lien avec le bois.

Ces créations seront présentées sur la scène de L'Intégral vendredi 2 juin aux scolaires, mais également au grand public. Une journée festive aura lieu samedi 3 juin avec exposition, ateliers et un spectacle offert à tous.

"Ma ville en VO" : un court-métrage tourné à Belley

En partenariat avec la CC Bugey-Sud et la Sauvegarde de l'Ain, la Ville de Belley contribue à la réalisation d'un court-métrage en langues maternelles. Cette création collective met en valeur l'expression des cultures étrangères présentes sur la ville.

Réalisé par Fabrice Chiambretto, le film final sera projeté à L'Intégral mardi 21 février pour une séance publique à 18 h 30 à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle proclamée par l'Unesco. A cette occasion, Benoît Labourdette, cinéaste et chercheur, proposera un temps de réflexion. Parallèlement, le centre social organise une scène ouverte vendredi 24 février à 18 h 30, avec lectures et contes dans toutes les langues.

EN BREF

La gestion de l'Espace Rameaux bientôt déléguée

La Ville de Belley souhaite redonner vie à l'Espace Robert-Rameaux, établissement dédié aux cultures actuelles qui participe à la notoriété du territoire Bugey Sud. Cette nouvelle orientation a été validée lors du conseil municipal du 12 décembre 2022 avec le choix d'un mode de gestion de type délégation de service public. Ainsi, une consultation a été lancée pour confier à un ou des professionnels qui auront les compétences, l'exploitation de manière pérenne de cet équipement.

► **+ d'infos :** documents consultables sur <https://marchespublics.ain.fr>

Un tableau offert par la famille Dallemagne

La famille Dallemagne possédait dans sa maison au 13 boulevard de Verdun plusieurs portraits de famille. Après la vente de cette maison à la commune de Belley en 1997, ces tableaux ont été répartis entre les membres de la famille. François Dallemagne a souhaité faire don de l'un d'eux. Il représente son arrière-grand-père, Abel Dallemagne, dans sa maison aujourd'hui conservatoire de musique. L'œuvre a été installée salon Dallemagne dans une des pièces qui accueillent les élèves du conservatoire.

► **+ d'infos :** retrouvez la biographie d'Abel Dallemagne sur www.belley.fr



Les élus de l'opposition présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 à tout.e.s les habitant.e.s de Belley en ces temps difficiles mais porteurs d'espoir si nous nous montrons solidaires et attentifs les uns aux autres et à notre terre, notre seule terre.

1) Cinquième démission dans l'opposition municipale :

G. Salagnon est le cinquième élu de l'opposition à jeté l'éponge. Cela pose question. Au début du mandat, l'opposition a affirmé ne pas toujours s'opposer et proposer. Gérard est intervenu plusieurs fois en conseil municipal dans son domaine de prédilection, la culture et le patrimoine. Il a exposé des éléments intéressants et n'a pas été découragé par les sourires narquois inscrits sur le visage de certains élus de la majorité municipale. Mais, las, il a jeté l'éponge devant le mur du silence opposé par la droite belleysanne : c'est la stratégie du maire et de ses colistiers, la stratégie du « cause toujours... » Ainsi lors du conseil municipal de mars au cours duquel le budget a été, l'opposition a regretté qu'aucune politique ne se dégage d'un budget sans ambition. Le maire s'en est alors pris personnellement au porte-parole de l'opposition et l'a attaqué quatre fois pendant la séance, au lieu de répondre sur le fond. Cet élu a quitté la salle afin de ne pas entrer dans cet échange de cour d'école. Depuis cet élu d'opposition n'assiste plus aux commissions municipales de peur d'être pris à partie encore plus vivement dans le huis clos de l'hôtel de ville. Mais il a décidé de rester conseiller municipal et de continuer à faire ce pour quoi des Belley-san.ne.s l'ont élu.

Le maire répond soit par le silence, soit par la moquerie ! Jamais de débat de fonds. Le maire dit oui aux propositions de l'opposition et n'en retient aucune. Ah si ! une seule : les tarifs du Conservatoire de musique tiennent compte désormais des revenus des parents. Du social en somme ! Le maire s'est appuyé sur les travaux de l'opposition. On peut penser qu'il s'agit d'une mesure sociale car Belley est en retard sur ce sujet. D'autres ajustements

de grilles devraient suivre. Il s'agit aussi de faire revenir des adhérents dans une structure qui a perdu 30 % de ses effectifs suite au Covid.

Pourtant l'opposition municipale a montré maintes fois que ses positions étaient les bonnes. Un exemple, la piscine. Il suffit de reprendre les compte-rendu de la CCBS : la droite belleysanne a voté toutes les délibérations qui ont conduit au gaspillage d'un million d'euros. Au contraire, les délégués communautaires de l'opposition belleysanne ont voté contre. Aujourd'hui, le maire et les délégués de sa majorité n'ont pas fait amende honorable et ce sont les mêmes qui continuent à prendre les décisions qui engagent les finances des Belleyens. Ces mêmes qui critiquent depuis huit ans le transfert de la piscine opéré entre 2008 et 2014. Or voici que la note de chauffage de la piscine passe de 60 000 € en 2021 à 260 000 € en 2022. Le transfert fait donc économiser 200 000 € aux Belleyens.ne.s. Plutôt une bonne affaire, non ? Mais le maire ne le reconnaîtra jamais.

Voilà où en est le conseil municipal : le maire et ses adjoints refusent de reconnaître leurs erreurs et accusent d'autres pour justifier leurs manquements ; un débat mort-né car la droite belleysanne a du mal à argumenter ; une opposition qui se décourage d'avoir raison et d'être ignorée. Ce serait risible si l'avenir de Belley n'était pas en jeu.

2) M. le maire et les élus de la majorité municipale, votre méthode n'est pas la nôtre.

Nous portons l'urgence de la transition écologique face au dérèglement climatique ; notre programme pour les élections municipales de 2020 en témoignait. Notre engagement est une conviction et non un affichage.

Nous participerons selon nos possibilités au groupe de travail qui va être créé pour écrire le pacte environnemental, c'est à dire à la mesure d'un groupe qui compte 4 fois moins d'élus que la majorité municipale. Mais nous ne pouvons pas nous engager aujourd'hui à voter ce pacte sans en

connaître la méthode et le résultat. En tant qu'opposition, il est essentiel de garder notre liberté et notre position critique.

Nous restons vigilants sur plusieurs points :

- La transition écologique ne se pense sans deux autres piliers - ceux de notre programme - le social et la démocratie participative. Elle ne peut se faire sans lutter contre les inégalités sociales, scolaires, culturelles et éducatives. Et si toute la population n'est pas associée, ce sera un échec.

- La transition écologique dépasse les actions visibles (plantation d'arbres ; ramassage des déchets des bords de route). Elle inclut la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au dérèglement climatique, la réduction de la perte de la biodiversité, la protection de la santé du vivant, l'usage de l'eau bien commun, la suppression des îlots de chaleur.

- La transition écologique ne se réduit pas à une charte ni à une liste d'actions. C'est une politique globale qui passe par une démarche globale et qui concerne chaque décision prise.

- Elle ne peut pas se faire sans l'expertise de vie des habitant.e.s et des acteurs du territoire, chercheurs, associations (Olévélo, Jard'Ain Partagé, Arbore et Sens, FNE, Naturalistes du Bugéy), syndicats, services publics... : comment les habitant.e.s et les associations vont-ils être associés ?

- La transition écologique passe par le développement des transports collectifs. Tout est prêt pour que Belley en soit équipé. Il faut prendre la décision. Qu'attendent le maire et sa majorité ?

- Pourquoi la majorité municipale veut-elle nous associer à ce pacte écologique et n'a-t-elle pas daigné nous consulter sur sa politique sécuritaire qui, de toute évidence, est un échec ?

Nous ne pouvons valider a priori la méthode et le résultat de ce groupe de travail.

FÉVRIER

SAMEDI 4 PERMANENCES DES ÉLUS

9 h > 12 h - Hôtel de ville
sans rendez-vous

LUOTHÈQUE

entrée libre
(jeux sur place et en prêt)
14 h > 17 h 30 - Centre social

VENREDI 17 HUMOUR

"Booder is back"
20 h 30 - L'Intégral
Billetterie Fnac, Ticketnet...

LUNDI 20 DON DU SANG

9 h 30 > 12 h 30
16 h > 19 h 30 - Salle des fêtes
organisé par les Donneurs
de sang bénévoles

CONSEIL MUNICIPAL

18 h 30 - Hôtel de ville

MARDI 21 PROJECTION

18 h 30 - L'Intégral
Court-métrage à l'occasion
de la journée internationale
de la langue maternelle

MERCREDI 22 THÉÂTRE

20 h - L'Intégral
"Parpaing"

JEUDI 23 BALADE DU JEUDI

13 h 30 > 16 h 30
départ du centre social

VENREDI 24 THÉÂTRE

20 h 30 - L'Intégral
"L'embarras du choix"

SCÈNE OUVERTE

18 h 30 > 20 h - Centre social
Faites découvrir votre langue
maternelle au travers le chant,
la poésie ou les textes !

SAMEDI 25 CONCERT

20 h - Salle des fêtes
Club des Accordéonistes
de Bugey

DIMANCHE 26

CONCERT
17 h - L'Intégral
"Concerts au fil des saisons"
duo piano-flûte
Organisé par l'association
Chandelain

LUNDI 27

ATELIER SENIORS
cycle naturopathie
14 h > 16 h, distillerie Kario
44 rue Sainte-Marie

MARS

JEUDI 2
**ACCUEIL DES
NOUVEAUX HABITANTS**
18 h 30 - L'Intégral

SAMEDI 4 IMPROVISATION

20 h - L'Intégral
Les Ain'provisibles

LUOTHÈQUE

entrée libre, jeux sur place
et en prêt, 10 h > 18 h
salle des fêtes

PERMANENCES DES ÉLUS

9 h > 12 h - Hôtel de ville
Sans rendez-vous

VENREDI 10 HUMOUR

Olivier De Benoist
"Le petit dernier"
20 h 30 - L'Intégral

SAMEDI 11 POÉSIE

10 h 30 - Médiathèque
"Chant des poètes"
par les élèves du conservatoire
et l'association Millefeuille
dans le cadre du Printemps
des poètes - entrée libre

DIMANCHE 12 CINEMA

Festival "Les Cinéastes
de l'impossible",
16 h 30 > 19 h, cinéma
l'Arlequin, en partenariat
avec la Ville de Belley

DU 15 AU 17 SALON SMILE

L'Intégral, organisé par Bugey
Développement

SAMEDI 18 JOURNÉE DES CULTURES NUMÉRIQUES

10 h < 17 h - Palais épiscopal
entrée libre
organisée par la médiathèque

DU 17 AU 19 EXPOSITION

Fnaca - Salle des fêtes

DIMANCHE 19 CÉRÉMONIE

Proclamation du cessez-le-feu
en Algérie
11 h - Place de la Victoire

LUNDI 20 CONSEIL MUNICIPAL

18 h 30 - Hôtel de ville

MARDI 21 PROJECTION

18 h, projection jeune public
dans le cadre de la Fête du
court métrage - Médiathèque
de Belley

JEUDI 23 MOMENT MUSICAL

18 h 30 - Salle des fêtes
entrée libre
organisé par le conservatoire
de musique

VENREDI 24
**CHANSON
HUMORISTIQUE**
Les Coquettes "Merci Francis"
20 h 30 - L'Intégral

SAMEDI 25 CONCERT

Cor des Alpes
18 h 30 - Salle des fêtes
organisé par la Jeanne d'Arc

TROC

Troc fringues, chaussures,
accessoires, jeux
10 h > 12 h, au centre social

MERCREDI 29 AUDITION DE CORDES

18 h 30 - Salle des fêtes
entrée libre
organisée par le conservatoire
de musique

VENREDI 31 CONCERT

"Queen Alive"
20 h 30 - L'Intégral

AVRIL

SAMEDI 1^{ER} PERMANENCES DES ÉLUS

9 h > 12 h - Hôtel de ville

LUOTHÈQUE

14 h > 17 h 30 - Centre social
en extérieur, entrée libre
(jeux sur place et en prêt)

MARDI 4 AUDITION CUIVRES ET PERCUSSIONS

18 h 30 - Salle des fêtes
entrée libre, organisée par le
conservatoire de musique

MERCREDI 5 AUDITION GUITARE

18 h 30 - Palais épiscopal
organisée par le conservatoire
de musique

VENREDI 7 CONCERT

20 h 30 - L'Intégral
Best of Floyd

DU 8 AU 16 EXPOSITION

10 h > 12 h / 15 h > 19 h
salle des fêtes, entrée libre
Atelier C Etienne Voulhoux

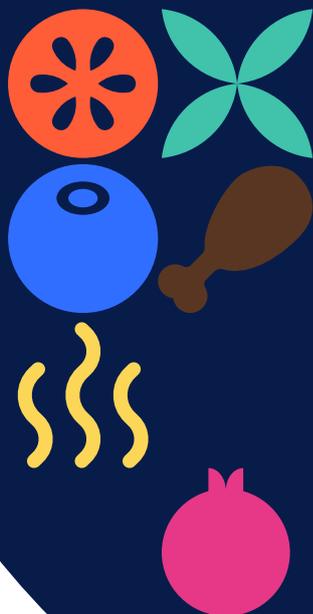
VENREDI 14 CARNAVAL

sur le thème des amoureux
14 h - Ecole Jean-Ferrat
organisé par l'association
Au cœur des différences
en partenariat avec le centre
social, les résidents des Aqua-
relles et l'Adapei et les Ehpad

SAMEDI 22 THÉÂTRE MUSICAL

"Les voyageurs" avec
N. Vincent et D. Pouthier
(sortie de résidence à la
médiathèque). Médiathèque
de Belley. Public ado-adulte
Gratuit sur réservation

Vous souhaitez annoncer
votre évènement
dans cet agenda ?
Envoyez vos informations
à culture@belley.fr



04

AU

07

OCTOBRE
2023

LES ÉPICURIENNES DE BELLEY

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

"À toutes
les sauces !"

35^e

